

<https://simone-veil.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article11>



Le CDI du collège

- CDI -

Date de mise en ligne : jeudi 24 mai 2012

Copyright © Collège Simone Veil - Tous droits réservés

Tout ce qu'il faut savoir sur le CDI

Le **CDI** est le **Centre de Documentation et d'Information**, sous la responsabilité du professeur documentaliste, Mme Boislème.

Il est ouvert tous les jours, sauf le mercredi matin, de 8h à 12h puis de 12h45 à 16h30.

C'est un lieu où les élèves peuvent venir seul ou en groupe pour lire, chercher des informations, emprunter des ouvrages, s'informer sur les métiers, réaliser des dossiers documentaires, des panneaux affiches, etc...

C'est un lieu d'apprentissage, et de lecture.

Pour découvrir ce lieu très apprécié des élèves, je vous invite à vous rendre sur le site du cdi (portail e.sidoc) accessible à partir de ce site ou bien celui de "laclass.com" où plusieurs photos vous sont proposées dans la rubrique *Informations pratiques / le lieu et les équipements du CDI*.

Odile Boislème, professeur documentaliste